AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

DLP 18-11-70 110199

- Bulletin technique N° 122 de Novembre 1970 - 1970 - 33

LA NOCTUELLE DE L'ARTICHAUT

(Hydroecia xanthenes Germ.)

La culture de l'artichaut, dans la circonscription Midi-Pyrénées, couvre une superficie d'environ 1.000 hectares répartis surtout en trois zones principales : la vallée de la Garonne depuis St-Jory-St-Caprais jusqu'au-delà de la limite du Tarn-et-Garonne, les vallées du Tarn et de la Garonne aux alentours de Moissac et, enfin, les confins du Gers et du Lot-et-Garonne.

Il existe un certain nombre de parasites végétaux et animaux de l'artichaut. Parmi eux, la Noctuelle, depuis quelques années, paraît être en nette recrudescence d'activité. Autour des années 1953-1954, elle avait causé de sérieux dommages aux cultures régionales. Les gels hivernaux de 1955-1956 et de 1962-1963, en endommageant gravement les plantations, ont contribué à réduire considérablement les populations de cet insecte. Depuis, les hivers moins rigoureux ont permis sa remultiplication dans notre circonscription. Ainsi, les dégâts déjà notables en 1969 se sont intensifiés en 1970 et ils iront en croissant en 1971 si le climat demeure favorable.

- Le cycle de l'insecte s'inscrit sur deux ans et il n'y a qu'une génération par an.

Dans la région Midi-Pyrénées, nous avons pu étudier le cycle évolutif de cette noctuelle très polyphage puisqu'on peut la rencontrer non seulement sur artichaut mais aussi sur diverses plantes herbacées dont les tiges sont assez fortes pour héberger sa chenille : Cirsium, Digitalis, Verbascum, etc...

Le cycle biologique: région Midi-Pyrénées

MOIS / STADES	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Oeufs	• • • •	• •										
Larves ...	– – –	– – –	– – –	– – –	– – –	– – –	– – –	– – –	– –			
Nymphes ...									0	0 0 0 0 0 0		
Adultes (papillons)									+	+ + +	+	
Oeufs										• •	• • • •	• • •
Larves												– –

Les papillons apparaissent depuis la fin septembre jusqu'au début du mois de novembre. Les femelles pondent, presqu'aussitôt, leurs oeufs en groupes plus ou moins importants, soit à la base des plantes (ce qui semble assez rare) soit sur des débris divers, dans et en dehors de la culture. Les adultes ont une vie brève, c'est donc sous la forme d'oeufs que se fait l'hivernation.

Les oeufs, de couleur blanc-crème à blanc-verdâtre, virent au rose puis au rouge, après un certain temps d'incubation. Ensuite, ils passent au bleu puis

.../... 231

au bleu-noir peu avant l'éclosion de la jeune chenille. La durée d'incubation des oeufs varie de un mois et demi à deux mois et demi.

Les éclosions de chenilles se produisent donc dès la fin de l'automne et se poursuivent jusqu'en février.

La pénétration de la chenille néonate est rapide (quelques heures). Elle se déplace en "arpenteuse", gagne une plante en cheminant sur la terre et atteint une feuille dans laquelle elle pénètre à la face inférieure, le plus généralement par une nervure. A partir de ce moment, elle vivra en "mineuse", passant de nervures secondaires en nervures principales au fur et à mesure de sa croissance. Elle mesure environ 2 cm de longueur quand elle quitte les feuilles pour pénétrer dans la tige dans laquelle elle creuse une galerie de plus en plus large. De loin en loin, elle ménage des trous d'évacuation de ses déchets qui, en tombant à l'aisselle des feuilles, traduisent sa présence.

La chenille peut remonter jusqu'au capitule et redescendre jusqu'au voisinage du sol pour former sa chrysalide (nymphe). Elle peut, aussi, descendre d'abord puis remonter et redescendre ensuite, parfois sans même pénétrer dans l'inflorescence.

A son maximum de développement, la chenille mesure environ 5 cm de longueur. La tête est rouge-orangé, le corps est blanc-jaunâtre en dessus, orné de points noirs. La face ventrale est rougeâtre clair. Les pattes thoraciques et anales sont noires, les abdominales sont blanchâtres.

- Les dégâts :

Quand les chenilles parviennent aux capitules, ces derniers sont rendus impropres à la consommation. Les galeries forées à l'intérieur des tiges diminuent sensiblement l'alimentation des capitules dont la taille est réduite ; il en résulte une diminution des rendements. Enfin, il arrive que des tiges se brisent et que des parties de plantes fanent.

- La lutte :

On peut combattre efficacement ce ravageur de deux manières complémentaires : l'une est mécanique, l'autre est chimique.

1°/ Lutte mécanique : Elle consiste à détruire la partie aérienne des plantes dès la fin de la récolte des capitules, c'est-à-dire fin juin-début juillet dans notre région. A cette époque, les chenilles se trouvent encore à une certaine hauteur dans les tiges et, si on détruit ces dernières (passage d'un girobroyeur, par exemple), on détruit du même coup les chenilles s'y trouvant. Ce procédé permet de réduire considérablement le niveau de population de la noctuelle.

2°/ Lutte chimique : On peut aussi compléter l'opération précédemment décrite par l'application d'un traitement chimique visant à tuer les jeunes chenilles avant qu'elles ne pénètrent dans les tiges et commettent leur principal dégât.

Du fait de l'échelonnement des pénétrations de chenilles néonates, il est nécessaire de suivre attentivement la biologie annuelle de l'insecte afin de préciser le moment où les chenilles les plus évoluées vont quitter les nervures des feuilles et creuser leur galerie dans les tiges. A ce moment, la Station d'Avertissements Agricoles indiquera le traitement à réaliser, une seule application bien placée étant généralement suffisante.

Le mévinphos, à la dose de 50 grammes de matière active à l'hectolitre donne de très bons résultats.

* * *

Pour conclure, nous voulons attirer l'attention des producteurs d'artichaut sur un ravageur dont le niveau de population s'accroît progressivement depuis quelques années.

.../...

La lutte contre cet insecte est possible, elle est efficace si, complémentairement à la destruction mécanique des tiges après la récolte, on place un traitement insecticide dans le courant du printemps.

Une seule application bien placée suffit généralement à assurer une bonne protection de la culture.

REMARQUE :

Nous attirons l'attention des abonnés sur une erreur de numérotation des bulletins N° 121 et supplément N° 1 au bulletin N° 121. Il fallait lire 1970-31 et 1970-32 au lieu de 1970-30 et 1970-31.

BALMA, le 16 Novembre 1970

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L.BOUYX.

P232